

que nos partenaires s'engagent politiquement aussi bien à respecter les règles convenues qu'à accroître l'efficacité du mécanisme de règlement. À cet égard, nous avons été heureux d'apprendre récemment que l'administration américaine étudie des changements au système DISC par suite des récentes conclusions du GATT. Nous suivrons la situation de près et nous nous attendons à des mesures rapides de la part du Congrès à sa prochaine session. Rien ne pourrait davantage accroître la crédibilité du GATT qu'une réaction américaine authentiquement constructive à la décision du GATT dans l'affaire du système DISC.

-- Pour ce qui est des pays en développement, il est pour nous de la plus haute importance que la réunion ministérielle apporte une réponse équilibrée aux besoins de tous les membres du GATT, aussi bien développés qu'en développement. Nous croyons que les pays en développement doivent être mieux intégrés dans le système commercial international. Nous espérons que la réunion ministérielle pourra renforcer la confiance des pays en développement dans le système du GATT et dans sa capacité de prendre en compte les problèmes qui leur sont particuliers. En contrepartie, nous pouvons nous attendre à ce que ces derniers s'engagent graduellement davantage et se montrent disposés à assumer des obligations plus grandes, qui correspondent à leur niveau de développement économique et aux avantages qu'ils en retirent.

-- Échanges de produits agricoles. L'expansion de débouchés pour nombre de nos produits agricoles est critique. Toutefois, les politiques agricoles de nombre de pays faussent de plus en plus le jeu du marché et les flux traditionnels du commerce. Nous rechercherons en novembre un accord sur l'urgence d'aborder ces problèmes et d'amorcer la recherche de solutions. Nous attachons une importance particulière à l'instauration d'une plus grande discipline internationale en ce qui a trait aux subventions directes et indirectes aux exportations agricoles, ainsi que d'un degré plus grand de certitude en ce qui a trait à l'accès aux marchés. Nous ne pouvons plus nous permettre de retarder l'examen de ces problèmes car ils handicapent sérieusement la pleine réalisation de notre potentiel agricole.

-- Commerce des produits de la pêche: le Canada a proposé que cette question soit incluse dans le programme de travail du GATT. Principal exportateur mondial des produits de la pêche, le Canada veut s'assurer que le GATT aborde cette question sur le fond afin de préparer les futures négociations sur un meilleur accès aux marchés extérieurs. Il est évident que la contribution de l'industrie de la pêche au développement régional et industriel du Canada sera tributaire de ces succès sur les marchés extérieurs. Cette initiative bénéficie d'un ferme appui des provinces et de l'industrie.

Dans le même ordre d'idées, nous continuons de rechercher un meilleur accès aux marchés extérieurs pour nos produits miniers et forestiers davantage transformés. Nous ne sommes pas les seuls à vouloir que soit abordé le problème de la progressivité des droits de douane, et je m'attends que nous puissions obtenir, de concert avec d'autres importants producteurs de ressources, un accord sur la mise en chantier d'un programme